

Guide pratique de l'isolation des murs par l'intérieur

ISOTEC 13 LIN PRO+

La société **BMT/ISOTEC** s'engage à vous proposer une gamme de produit de qualité tout en respectant les normes environnementales et techniques imposées par la réglementation en vigueur. L'objectif de ce document est de répondre aux principales questions que vous êtes susceptibles de vous poser en vue d'une rénovation énergétique.

Quel intérêt de poser un isolant réflecteur quand l'on peut poser un isolant traditionnel ?

- ⇒ L'ISOTEC 13 LIN PRO+ peut se poser en **murs intérieur**, au même titre que sous-rampants. Ce produit agit différemment que certains isolants traditionnels comme la laine de verre. En effet, il travaille essentiellement sur les phénomènes de **convection** (mouvements d'air) et de **réflexion** (rayonnement thermique), et non sur celui de conduction. En d'autres termes, l'ISOTEC 13 LIN PRO+ agit différemment mais de manière tout aussi efficace. Associé à un isolant « épais », le produit forme un complexe appelé ISOTEC L+ et offre à ses clients un confort optimal et l'assurance d'une réduction de facture énergétique.

Pourquoi isoler les murs intérieurs ?

- ⇒ On estime à **15% les déperditions thermiques générées par les murs** d'un habitat mal ou pas isolé. Ce nombre inclut les fenêtres (comme l'installation d'un double-vitrage) mais également les murs de l'habitation. Dans le cadre d'une rénovation énergétique, l'isolation sera incomplète et les économies d'énergie inabouties si seule la toiture est isolée.

Y a-t-il un risque de condensation au niveau de l'isolant ?

- ⇒ Si l'habitation est aérée, aucun. L'humidité de l'habitat peut générer sur certaines parois un point de rosé (également appelé condensation). Cependant, les récentes normes environnementales obligent les nouvelles habitations à bénéficier d'une VMC (Ventilation mécanique contrôlée). **En aucun cas l'isolant sera la cause de la formation de condensation.** Seul le taux d'humidité dans l'habitat l'est.

L'isolant peut-il être attaqué par les rongeurs ?

- ⇒ Non, l'ISOTEC 13 LIN PRO+ est **imputrescible**. Le lin est traité et les différentes composantes du produit ne représentent pas un vivier à insectes, contrairement à d'autres isolants traditionnels.

Puis-je bénéficier d'aides fiscales lors de la pose de ce matériau ?

- ⇒ Oui. Ce produit a été testé selon la norme NF EN 16012, ce qui le rend **éligible aux aides fiscales** sous conditions. Merci de vous rapprocher de nous pour toute question relative à cette partie.

L'ISOTEC 13 LIN PRO+ est-il efficace en hiver au vu de sa faible épaisseur ?

- ⇒ Absolument. Le produit est composé d'un double film réflecteur (recto/verso), ce qui offre une montée rapide en température : c'est l'**effet « couverture de survie »**. Associé à une laine ou une fibre, l'isolant sera aussi efficace en hiver qu'en été.

Ce produit est-il fabriqué en France ?

- ⇒ Oui. L'intégralité de la chaîne de production est basée à Mions en **région Rhône-Alpes** (près de Lyon). De même, l'entreprise n'exporte pas ses produits et sa zone de chalandise se concentre exclusivement sur le **territoire français**.

Ce produit est-il efficace d'un point de vue phonique ?

- ⇒ Sur le marché de l'isolation réfléchissante, oui. Les deux feutres de lin offrent au produit un **affaiblissement acoustique de 15 décibels**. Autrement dit, ils contribuent à une amélioration phonique du bâtiment.

Comment se passe la pose de produit ?

- ⇒ L'ISOTEC 13 LIN PRO+ se **déroule et s'agrafe sur tasseaux**. Une fois les lés chevauchés d'environ 10cm, on étanche l'intégralité de la surface isolée grâce aux adhésifs fournis. Quand toute la pièce est isolée, on peut revêtir le tout grâce à des plaques de plâtres afin de rendre la pièce plus habitable.



**BMT/ISOTEC, SARL au capital de 100 000 euros – Immatriculée au RCS Lyon 480 317 478 –
N° Siret : 48031747800026**

Pour toute demande d'information complémentaire, merci de nous contacter au 04.78.70.78.88 ou par mail à direction@isotec-isolation.com